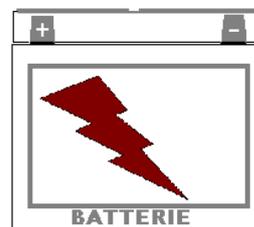




# PROTECT BAT

FLUIDE PROTECTEUR BATTERIES ET ACCUMULATEURS AVEC INDICATEUR D'ACTIVITÉ



## PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

Préparation conditionnée en boîtier à base d'un fluide de protection filmogène et hydrophobe, d'indicateur d'activité en présence d'acidité

## CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

P R O D U I T A C T I F	
. ETAT PHYSIQUE	Liquide grassex
. MASSE VOLUMIQUE	840 g/l
. REACTION CHIMIQUE	Neutre
. POINT D' ECLAIR	< 21 ° C - Afnor coupe fermée
. INFLAMMABILITE	Inflammable
. ODEUR	Caractéristique de fluide grassex
. COULEUR	Jaune orangé
G A Z P R O P U L S E U R	
. Gaz propulseur hydrocarboné	



Batterie de véhicule léger



Accumulateurs de transpalette électrique



Batteries d'élévateurs

## PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

. Fluide de protection, insoluble dans l'eau, isolant pour accumulateurs, batteries fonctionnant dans toutes les conditions atmosphériques humides, corrosives, ambiances marines, etc.

## ---- MULTIFONCTIONS ----

<p>Contre la formation d'agglomérats, de dépôts d'oxydes, de corrosion, de sulfates sur les bornes, etc.</p> <p>Exerce une action anticorrosion préventive</p> <p>Evite :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. En ambiances humides et salines, l'oxydation des bornes, des connexions à l'origine des mauvais contacts ou difficultés de charges</li> <li>. Les risques d'électrolyses qui détériorent et rongent les connexions et câbles de liaison</li> </ul>	<p>Contrôle permanent de la présence au niveau des bornes et connexions de la présence d'acide, l'indicateur coloré prend une teinte rouge en présence de pertes d'acide ( Défaut d'étanchéité ou défaut de parfaite fermeture des bouchons des différents éléments )</p>	<p>Augmente la durée de vie des batteries</p> <p>Réduit les pertes de courant</p> <p>Evite :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> les remises en charges fréquentes</li> <li><input type="checkbox"/> l'usure prématurée des démarreurs</li> <li><input type="checkbox"/> les difficultés de démarrage.</li> <li><input type="checkbox"/> Les pannes et les pertes de temps</li> <li><input type="checkbox"/> facilite le démontage et changement des accumulateurs de batteries</li> </ul>
---	---	--

## DOMAINE D'UTILISATION

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Engins de manutention</li> <li>• Entrepôts</li> <li>• Magasins de stockages</li> <li>• G.M.S</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Matériels agricoles/vinicoles</li> <li>• Tracteurs</li> <li>• Ensileuses</li> <li>• Moissonneuses batteuses</li> <li>• Vendangeurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Garages automobiles VL / PL</li> <li>• Transporteurs</li> <li>• Autocaristes</li> <li>• Bateaux à moteurs</li> <li>• Bateaux de pêche, chalutiers</li> <li>• Bateaux de plaisance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Engins de chantiers</li> <li>• Pelles mécaniques</li> <li>• Chargeurs</li> <li>• Bulldozers</li> <li>• Bétonnières</li> <li>• Chariots élévateurs ( thermiques ou électriques )</li> <li>• Transpalettes électriques</li> <li>• Gerbeurs électriques</li> </ul>
--	--	---	--

## DOMAINES D'UTILISATION ET MODE D'EMPLOI

A utiliser sur accumulateurs, batteries neuves et propres :

- Effectuer une pulvérisation régulière sur toute la surface de la batterie et sur les bornes (*couvrir les bornes et les cosses d'une épaisseur de 2 à 3 mm*).
- Protéger également les pattes de fixation, les connexions et boulons de serrage, départ de câbles de liaison dénudés

### Dans le cas de batteries sales ou corrodées :

- Nettoyer, brosser au préalable afin d'éliminer les dépôts d'oxydes adhérents sur les bornes
- Laisser agir quelques minutes puis rincer abondamment à l'eau douce
- Essuyer,
- Terminer par une application régulière de fluide protecteur sur toutes les parties (cf. batteries neuves )  
*Vérifier l'absence de changement de couleur ( l'indicateur ne doit pas virer au rouge, en cas de coloration rouge, vérifier la parfaite fermeture des bouchons obturateurs de chaque élément*



Batterie : après application de la protection sur les bornes et connexions : celles-ci conserve un coloration jaune, pas de fuite d'acidité bonne protection et isolation



Batterie non protégée : après application de la protection sur les bornes et connexions une coloration rouge apparaît ( fuite d'acidité )

## RECOMMANDATIONS



**DANGER**

- H222** Aérosol extrêmement inflammable.
- H229** Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
- H319** Provoque une sévère irritation des yeux.
- H336** Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- EUH066** L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. P251 Ne pas perforez, ni brûler, même après usage. P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F.

Conserver et utiliser à l'écart de toute flamme ou source de chaleur, d'ignition et d'étincelles, appareil électrique en fonctionnement. Ne pas fumer. Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas utiliser dans une atmosphère confinée. Procéder par de brèves pressions sans pulvérisation prolongée. Bien ventiler après usage. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné. .

En cas de contact avec les yeux laver immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un spécialiste.  
Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.

### Extrait conditions de vente :

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation **Optimale** Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. **NOTA** : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.



Angle des rues Simonin et Claude  
B. P. 1769 - 98845 NOUMEA  
Tél / Fax: 26 36 76  
E-mail : t-pac@t-pac.nc  
NOUVELLE CALEDONIE

**MATERIELS ET PRODUITS INDUSTRIELS • DE MAINTENANCE ET D'HYGIENE  
SOLUTIONS ANTI-POLLUTION MARITIME ET TERRESTRE**